

Le 10/05/2021 19:34, Mairie Dampierre a écrit :

Chers habitantes et habitants de Dampierre,

Vendredi dernier en fin d'après-midi, un accident s'est produit au centre de notre commune entre une moto qui roulait à vive allure et une voiture.

Les premières conclusions indiquent que le jeune motard ne respectait ni la limitation de vitesse à 30km/h ni une priorité à droite.

Suite à la collision d'une grande violence, il est décédé samedi matin à l'hôpital, soulevant une forte émotion dans notre village. J'adresse toutes mes pensées à sa famille, ses proches, ainsi qu'à la conductrice de la voiture, habitante de Dampierre-en-Yvelines. Je la sais profondément choquée par l'accident et son tragique dénouement. Je sais que, comme moi, vous êtes nombreux dans la commune à être affectés par ce drame.

Comme moi, vous êtes nombreux à vouloir que cela ne se reproduise plus. Ces dernières semaines, nous avons eu à déplorer plusieurs décès en vallée de Chevreuse, impliquant souvent des motards, mais c'est la première fois que cela arrive en centre bourg.

Dès ce matin, je me suis adressée aux autorités compétentes pour faire face à ce fléau. Mon objectif : les alerter sur une situation qui se dégrade avec l'arrivée des beaux jours, et leur demander de mettre tout en œuvre pour que, à l'avenir, notre commune et la vallée n'aient plus à porter le poids de deuils dont nous ne sommes pas responsables et qui, au sein de notre commune, divise l'opinion.

En effet, mon adjoint Denis Metzger a fait l'objet de propos inacceptables alors même qu'il sécurisait les lieux de l'accident avec sang-froid en attendant les secours.

J'ai également appris que j'étais la cible de commentaires qui m'accablent sur les réseaux sociaux. La mise en cause de ma responsabilité dans cet accident est abjecte et je ne tolérerai pas ces accusations ordurières, œuvre de quelques individus dont la haine prospère sur une méconnaissance de l'organisation des routes et des voies.

Je leur rappelle qu'elle est de la responsabilité du Département et non de la mairie. Ma seule prérogative d'élue me permet de faire pression sur les autorités compétentes, ce que je fais avec fermeté depuis le début de mon mandat.

Je ne doute pas qu'un tel événement ne puisse me faire obtenir gain de cause, et j'agis dans ce sens pour la défense de tous, même de ceux dont je préfère penser qu'ils m'accusent par ignorance des règles et non par calcul.

Je ne peux tolérer de telles accusations.

Le temps n'est pas à une polémique qui ne repose sur rien et ne respecte pas celui du deuil, mais à l'action. Je veux avec détermination et avec les moyens qui sont les miens porter cette action et convaincre les autorités compétentes de nous apporter des solutions pour notre commune et l'ensemble de la vallée, le problème étant global.

Chères Dampierroises, chers Dampierrois, je partage au premier chef votre émotion et vous tiendrai au courant des résultats de mes démarches pour la sécurité de notre commune.

Valérie Palmer,

votre maire